

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GIF FILTER S.A

Siège social : Route de Sousse KM 35, GROMBALIA, 8030

La société « GIF FILTER S.A », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	NOTE	2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			
<i>ACTIFS IMMOBILISES</i>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	B1	385 979	385 979
MOINS AMORTISSEMENT		-381 988	-378 281
TOTAL 1		3 991	7 697
ECART D'ACQUISITION		-2 836	-3 545
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B2	20 754 057	20 527 389
MOINS AMORTISSEMENT		-15 339 326	-14 524 203
TOTAL 2		5 414 731	6 003 187
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	B3	83 896	80 896
MOINS PROVISIONS		-50 000	-50 000
TOTAL 3		33 896	30 896
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES		5 449 782	6 038 235
<i>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</i>			216 327
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 449 782	6 254 562
ACTIFS COURANTS			
STOCKS	B4	4 363 519	4 766 344
MOINS PROVISIONS		-263 133	-259 440
TOTAL 1		4 100 386	4 506 904
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	B5	4 704 408	6 640 680
MOINS PROVISIONS		-3 150 585	-2 985 489
TOTAL 2		1 553 823	3 655 191
AUTRES ACTIFS COURANTS	B6	4 028 098	3 576 552
MOINS PROVISIONS		-195 066	-180 066
TOTAL 3		3 833 032	3 396 486
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		9 822	10 264
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	B7	3 913 225	4 048 202
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	B8	50 310	31 500
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 460 599	15 648 549
TOTAL DES ACTIFS		18 910 381	21 903 111

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	2019	2018
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL		10 563 994	10 563 994
RESERVES CONSOLIDEES (*)	B9	3 606 495	3 606 495
AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (*)		-5 850 597	-3 596 656
RESULTAT REPORTES CONSOLIDES (*)		-120 925	-38 847
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		8 198 966	10 534 986
RESERVE SPECIAL D'INVESTISSEMENT			
RESULTAT DU GROUPE		-5 495 910	-2 278 946
TOTAL DES CAPITAUX PROPRE DU GROUPE		2 703 056	8 256 040
INTERETS MINORITAIRES		-267	562
INTERETS DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	B10	-777	-726
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS	B-11	1 325 387	1 659 742
AUTRES PASSIFS FINANCIERS		0	0
PROVISIONS		0	0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 325 387	1 659 742
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	B12	2 808 704	2 618 363
AUTRES PASSIFS COURANTS	B13	3 055 997	2 015 362
CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B14	9 018 280	7 353 768
PASSIFS D'IMPOT DIFFERE			0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		14 882 982	11 987 493
TOTAL DES PASSIFS		16 208 368	13 647 235
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		18 910 381	21 903 111

(*) Retraitement en pro-forma

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTE	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	R1	10 689 901	13 942 693
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	87 969	109 792
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		10 777 870	14 052 485
CHARGES D'EXPLOITATION			
VARIATION DES STOCKS DES PROD FINIS ET DES ENCOURS	R3	902 660	261 577
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIE ET CONSOMMABLES		-458 779	158 346
ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET CONSOMMABLES	R4	6 708 799	6 788 317
ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES		467 031	429 422
CHARGES DE PERSONNEL		4 627 114	4 675 364
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	R5	1 330 101	1 861 948
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		1 371 435	1 245 702
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		14 948 362	15 420 675
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-4 170 492	-1 368 190
CHARGES FINANCIERES NETTES*		1 345 045	1 528 209
PRODUITS DES PLACEMENTS		2 311	472 547
AUTRES GAINS ORDINAIRES		36 830	173 107
AUTRES PERTES ORDINAIRES		6 865	7 150
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-5 483 261	-2 257 895
IMPOTS SUR LES BENEFICES		12 926	21 277
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-5 496 187	-2 279 172
Éléments Extraordinaires (Pertes)		500	500
RESULTAT AFFECTABLE		-5 496 687	-2 279 672
Intérêts minoritaires		-777	-726
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION		-5 495 910	-2 278 946
AFFECTATION DES ACTIVITES RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT		-	-
PART DU GROUPE		-5 495 910	-2 278 946

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)
Exercice clôturé le 31 Décembre 2019

	NOTES	2019	2018
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net	A-01	-5 496 687	-2 278 946
Ajustement pour :			
- Amortissements	A-02	944 544	985 987
- Provisions	A-03	240 530	696 056
- Reprise de provision	A-04	-71 301	-149 540
- Quotes-parts des subventions d'investissement	A-05	-87 969	-90 176
- Régularisation des immobilisations			
- Résorption des charges à répartir		216 327	329 445
Variations des :			
- Stocks	A-06	402 825	419 922
- Créances	A-07	2 535 934	414 078
- Autres Actifs	A-08	-158 541	-515 473
- Fournisseurs et autres dettes	A-09	338 310	-6 057
- Plus ou moins values de cessions	A-10	32 500	-123 462
- Impôt différé		443	-10 264
- Part des intérêts minoritaires dans le résultat		-994	-726
Transfert de charges (réserves pour réinvestissement exonéré)			
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		-1 104 079	-329 156
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp. et incorp.	A-11	-368 711	-239 798
Encaissements provenant de la cession d'immob. corp. et incorp.	A-12	32 500	131 300
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières	A-13	-6 000	-6 000
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		0	0
Décaissement provenant des autres actifs non courants		0	0
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>		-342 211	-114 498
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions	A-14	0	0
Encaissements provenant des emprunts	A-15	167 085	102 134
Remboursement d'emprunts	A-16	-501 475	-527 010
Encaissement Décaissement CNT (*)	A-17	1 887 178	439 564
Subvention d'investissement			
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		1 552 789	14 688
Flux de trésorerie provenant des activités de placements		134 977	347 543
Incidences des variations des taux de change sur liquidité et équivalent de liquidité			
VARIATION DE TRESORERIE		241 476	-81 423
<u>Trésorerie au début de l'exercice (*)</u>		-1 601 464	-1 520 041
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		-1 359 988	-1 601 464

(*) Retraitement en pro-forma

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I. INFORMATIONS GENERALES :

Le groupe GIF englobe deux sociétés :

1. GIF FILTER : La société mère

Dénomination de la société : GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER »

Forme juridique	Société anonyme
Secteur d'activité	Industriel
Date de création	1980
Siège social	Route de SOUSSE Km 35 GROMBALIA 8030.
Capital social	10 563 994 Dinars divisé en : 10 563 994 Actions de 1 DT chacune.
Sites industriels	Une usine sise sur la route de SOUSSE Km 35, GROMBALIA 8030
N° registre de commerce	B139271997
Matricule fiscal	6874/X/A/M/000 (agrée par la loi 93-120 du 27/12/1993)

2. GIF DISTRIBUTION : La société filiale

Dénomination de la société	GIF DISTRIBUTION
Forme juridique	SARL
Secteur d'activité	Commerciale
Date de création	1995
Siège social	Route de Sousse Km 35 GROMBALIA 8030
Capital social	100 000 dinars divisés en 1 000 parts
N° registre de commerce	B166552002
Matricule fiscal	020802P

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des états financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du groupe GIF, exprimés en dinars tunisiens et couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- De la loi n° 96-112 relative au système comptable des entreprises ;
- Du décret 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- De l'arrêté du Ministre des finances du 31/12/1996, portant approbation des normes comptables ;
- De l'arrêté du Ministère des finances du 01/12/2003, portant approbation des normes comptables relatives aux états financiers consolidés ;
- De la loi n°2001-117 du 06-12-2001, complétant le code des sociétés commerciales.

2. Les principes et méthodes de consolidation du groupe GIF :

2.1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est composé de la société GIF DISTRIBUTION, dans laquelle la GIF possède directement un intérêt de 99%.

2.2.**Méthode de consolidation :**

La méthode de consolidation utilisée est l'intégration globale. Cette méthode est généralement appliquée pour les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la société mère et qui présentent un intérêt de plus de la moitié des droits de votes. Ce qui est le cas de la société GIF DISTRIBUTION.

2.3.**La date de clôture :**

Les états financiers consolidés ont été établis, à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2019, selon les principes comptables Tunisiens pour l'ensemble des sociétés du groupe.

2.4.**Les retraitements et éliminations :**

Les retraitements et éliminations nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés du groupe ont été effectués.

2.5.**Le traitement de l'impôt :**

La charge d'impôt consolidé sur les sociétés comprend l'impôt exigible des différentes sociétés du groupe, et des impôts différés qui sont déterminés, selon la méthode du report fixe pour toutes les différences temporelles provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt ayant été retenu est celui du droit commun, soit 25%.

2.6.**Les écarts d'acquisition :**

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du groupe dans l'actif net acquis de la filiale. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise, présentant les états financiers dans la même rubrique du bilan que les écarts d'acquisition positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négative est effectué conformément aux § 56&57 de la norme comptable tunisienne 38 relative aux regroupements des entreprises.

III. NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE :**B1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

DESIGNATION	2019	2018
GIF	385 979	385 979
GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL BRUT	385 979	385 979
AMORT GIF	-381 988	-378 281
AMORT GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL AMORT	-381 988	-378 281
VCN	3 991	7 697

ECART D'ACQUISITION

DESIGNATION	2019	2018
ECART D'ACQUISITION	-2 836	-3 545
TOTAL BRUT	-2 836	-3 545

B2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

DESIGNATION	2019	2018
GIF	20 740 806	20 514 138
GIF DISTRIBUTION	13 251	13 251
TOTAL BRUT	20 754 057	20 527 389
AMORT GIF	-15 326 075	-14 510 952
AMORT GIF DISTRIBUTION	-13 251	-13 251
TOTAL AMORT	-15 339 326	-14 524 203
VCN	5 414 731	6 003 187

B3- LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

DESIGNATION	2019	2018
GIF DU GROUPE	80 096	77 096
GIF DISTRIBUTION	3 800	3 800
TOTAL BRUT	83 896	80 896
PROVISION GIF	-50 000	-50 000
PROVISION GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL PROV	-50 000	-50 000
VCN	33 896	30 896

B4- STOCKS :

DESIGNATION	2019	2018
STOCKS GIF	4 402 806	4 807 401
TOTAL 1	4 402 806	4 807 401
STOCKS GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL 2	0	0
MARGE SUR STOCKS	-39 287	-41 057
STOCKS GROUPE	4 363 519	4 766 344
<i>MOINS PROVISIONS</i>	-263 133	-259 440
TOTAL 3	4 100 386	4 506 904

B5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

DESIGNATION	2019	2018
GIF	4 772 668	6 692 939
ANNULATION DU SOLDE CLIENT GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	-90 153	-90 152
GIF DISTRIBUTION	153 302	571 783
ANNULATION DU SOLDE CLIENT GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-131 409	-533 890
TOTAL DES CREANCES GROUPE	4 704 408	6 640 680
PROVISION GIF	-3 128 835	-2 963 739
PROVISION GIF DISTRIBUTION	-21 750	-21 750
TOTAL DES PROVISIONS	-3 150 585	-2 985 489
TOTAL	1 553 823	3 655 191

B6- AUTRES ACTIFS COURANTS :

DESIGNATION	2019	2018
GIF	4 111 933	3 608 596
GIF DISTRIBUTION	116 677	114 458
ANNULATION DU SOLDE AVANCE FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-200 512	-146 502
Provision	-195 066	-180 066
TOTAL	3 833 032	3 396 486

IMPOTS DIFFERES ACTIFS :

DESIGNATION	2019	2018
IMPOTS DIFFERES	9 822	10 264
TOTAL	9 822	10 264

B7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	3 913 225	4 048 202
GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL	3 913 225	4 048 202

B8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

DESIGNATION	2019	2018
GIF	50 164	30 914
GIF DISTRIBUTION	146	587
TOTAL	50 310	31 500

B9- RESERVES CONSOLIDES

DESIGNATION	2019	2018
RESERVES CONSOLIDEES (*)	3 606 495	3 606 495
AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (*)	-5 850 597	-3 596 656
RESULTATS REPORTEES CONSOLIDES (*)	-120 925	-38 847
TOTAL	-2 365 028	-29 008

(*) Retraitement en pro-forma

B10- INTERETS MINORITAIRES :

DESIGNATION	2019	2018
RESULTATS REPORTEES	-267	562
RESULTAT EXERCICE	-777	-726
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-1 044	-165

B11- EMPRUNTS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	1 325 387	1 659 742
GIF DISTRIBUTION	0	0
ANNULAT° FR GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	0	0
ANNULAT° FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	0	0
TOTAL	1 325 387	1 659 742

B12- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

DESIGNATION	2019	2018
GIF	2 916 407	3 131 872
GIF DISTRIBUTION	113 859	110 533
ANNULAT° FR GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	-131 409	-533 890
ANNULAT° FR GIF CHEZ GIF DISTRIBUTION	-90 153	-90 152
TOTAL	2 808 704	2 618 363

B13- AUTRES PASSIFS COURANTS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	3 026 924	1 991 882
GIF DISTRIBUTION	229 586	169 982
ANNULATION DU SOLDE AVANCE CLT GIF DISTRIBUTION CHEZ GIF	- 200 512	- 146 502
TOTAL	3 055 997	2 015 362

B14- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	8 996 915	6 940 257
GIF DISTRIBUTION	21 365	413 511
TOTAL	9 018 280	7 353 768

IV. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :**R1- REVENUS**

DESIGNATION	2019	2018
REVENUS GIF	10 689 901	13 942 693
ANNULATION VENTES GIF A GIF DISTRIBUTION	0	0
REVENU GIF DISTRIBUTION	0	621 288
ANNULATION VENTES GIF DISTRIBUTION A GIF	0	-621 288
TOTAL	10 689 901	13 942 693

R2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

DESIGNATION	2019	2018
GIF	87 969	109 792
GIF DISTRIBUTION	0	0
REPRISE SUR PROV TITRE GIF DISTRIBUTION	0	0
AMORT. ECART D'ACQUISITION	0	0
TOTAL	87 969	109 792

R3- VARIATIONS DES STOCKS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	404 595	365 666
GIF DISTRIBUTION	0	13 199
VARIATION DE LA MARGE	39 287	41 057
TOTAL	443 882	419 922

R4- ACHAT MATIERES PREMIERES

DESIGNATION	2019	2018
GIF	6 708 799	6 848 428
GIF DISTRIBUTION	0	561 176
ANNULATION ACHAT GIF AU PRES D'GIF DISTRIBUTION	0	-621 288
ANNULATION ACHAT GIF DISTRIBUTION AU PRES DE GIF	0	0
TOTAL	6 708 799	6 788 317

R5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	2019	2018
GIF	1 330 810	1 862 657
GIF DISTRIBUTION	0	0
AMORT. ECART D'ACQUISITION	-709	-709
TOTAL	1 330 101	1 861 948

V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie arrêté au 31/12/2019, fait ressortir une variation négative de trésorerie de 69 719 DT se détaillant comme suit :

Flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élevant à	-1 104 079 DT
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevant à	-342 211 DT
Flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élevant à	1 552 789 DT
Flux de trésorerie liés aux activités de placements s'élevant à	134 977 DT

VI. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

La crise sanitaire sans précédent liée au coronavirus (COVID-19) a été classée comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, affectant les pays du monde entier. Les impacts potentiels de COVID-19 restent incertains, entre autres, sur les conditions économiques, les entreprises et les consommateurs. L'ampleur de ces impacts sur le groupe n'est pas claire, quoi qu'ils aient probablement un effet défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

A l'attention des actionnaires du groupe

« G.I.F »

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **GIF** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de **18 910 381 TND** au 31 Décembre 2019, un déficit consolidé du groupe de l'exercice clos à cette date de **5 495 910 TND**, des capitaux propres consolidés du groupe avant affectation du résultat de l'exercice de **2 703 056 TND** au 31 Décembre 2019 et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **1 104 079 TND** pour l'exercice clos à cette date. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A. » réuni le 03 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'Opinion avec réserve » les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admises en Tunisie.

Fondement de l'opinion avec réserves

- 1) La société mère GIF FILTER détient des placements au sein de certaines sociétés du même groupe pour un montant total de 5 798 106 DT au 31/12/2019. Cependant :
 - La société ne nous a pas communiqué la dernière mise à jour des conventions inter-sociétés du groupe au titre des dits placements.
 - Nous n'avons pas obtenu les éléments justifiant la capacité des sociétés en question à honorer leurs engagements envers la société GIF FILTER. Nous ne pouvons donc pas nous assurer de la recouvrabilité des dites créances.
 - Les intérêts générés par lesdits placements comportent une partie impayée pour un montant de 391 553 DT et qui remonte aux exercices 2017 et 2018. Aucune provision n'a été constatée sur lesdits intérêts.
- 2) La société mère GIF FILTER n'effectue pas un inventaire physique de toutes ses immobilisations corporelles contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises et qui stipule que l'opération d'inventaire des éléments d'actif et de passif de la société doivent être inventoriés au moins une fois par exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La société mère GIF FILTER connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la CNSS). Pour remédier à cette situation, certaines actions ont été déjà entreprises.
En effet, la société est en cours de négociation avec la CNSS et l'administration fiscale en vue de conclure un accord de rééchelonnement de ses dettes.
2. Au cours de l'année 2019, La société GIF FILTER a reçu une notification de vérification fiscale approfondie. Les résultats de ladite vérification n'ont pas encore été communiqués.

Également, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière du groupe en 2020 ne peut être faite.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Les stocks

Les stocks du groupe, figurant au bilan du 31 Décembre 2019 pour un montant brut de 4 363 519 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières et fournitures, stocks de produits finis et semi finis, stocks de pièces de rechange et emballages.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par le groupe sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachés à ladite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2019 à un total de 263 133 TND. En fait à chaque fin de période, le groupe procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles.

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks existants au 31 décembre 2019 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en nous assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

2) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2019, pour un montant de 10 689 901 DT et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, est comptabilisé au moment du transfert à l'acheteur des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus.

Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés annuels des informations données dans le rapport de gestion du groupe arrêté par le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A. » et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels consolidés adressés aux actionnaires du groupe. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion du groupe relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère « GIF FILTER S.A » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe « GIF » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe « GIF » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au conseil d'administration de la société mère « GIF ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « GIF ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :

Le groupe n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019, tels que prévus au niveau des articles 3, 3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société mère n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner
FMBZ KPMG Tunisie
Tunis, le 14 Décembre 2020